

# « Toutes les hypothèses sont sur la table (...) visant à mettre fin au régime Bongo-PDG »



François Ondo Edou lisant la déclaration de l'opposition.

## Orca Boudiandza Mouele

Il est plus de 22 h30, le dimanche 17 juillet dernier, au siège de l'ADERE (Ancien Sobraga), quand les candidats de l'opposition à la prochaine élection présidentielle - Casimir Oyé Mba, Jean Ping, Guy Nzouba Ndama, Raymond Ndong Sima, Léon Paul Ngoulakia, Bruno Ben Moubamba et les acteurs de l'Union sacrée pour la Patrie (USP), Didjob Divungui Ndingue, Albert Ondo Ossa, Zacharie Myboto, Pr André Kombila et bien d'autres -, ont fait une déclaration pour annoncer au peuple gabonais le début, dans les prochains jours, des actions de contestation de la candidature d'Ali Bongo. Celle-ci a été validée, deux jours avant, lors d'un vote ubuesque, par René Aboghé Ella et les représentants de la majorité à la Cenap.

En réaction à ce qui s'apparente inéluctablement au début d'un coup d'Etat électoral, les acteurs de l'opposition, par la

appellent le peuple gabonais, dans toute sa diversité, à se joindre à eux pour faire partir « ce dictateur qui ne cesse de faire violation de la loi, notamment la Constitution et soumettre le peuple à sa petite volonté ».

« L'heure est grave », estiment les membres de l'opposition. Sans fioritures ni langue de bois, ils prennent toute la mesure du combat qui s'engage : « *Gabonaises, Gabonais, toutes les hypothèses sont désormais sur la table et nous refusons rien pour la sauvegarde de la Patrie. Nous n'acceptons pas et n'accepterons jamais la candidature d'Ali Bongo Ondimba. Dans les prochains jours, voire les prochaines heures, avec la participation du peuple gabonais tout entier, nous sommes déterminés à entreprendre toutes les actions visant, par tous les moyens, à mettre fin au régime Bongo-PDG.* »

La hache de guerre est déterrée, c'est désormais par la rue que l'opposition entend mettre fin au séjour d'Ali Bongo au palais du bord de mer. Dans cette dé-



Les leaders de l'opposition unis pour mettre fin au règne du régime Ali Bongo-PDG.

claration « de guerre », aucune ligne ne fait référence à un probable recours auprès de la Cour constitutionnelle. C'est dire que les acteurs de l'opposition ont bien conscience que les institutions en place sont totalement inféodées et travaillent pour le maintien au pouvoir d'Ali Bongo.

## La tête d'Aboghé Ella

Raison pour laquelle, les membres de l'opposition réclament unanimement la démission de René Aboghé Ella, en plus d'indiquer que la décision de la validation de la candidature d'Ali Bongo prise par ce dernier et ses acolytes ne leur est pas imposable. François Ondo Edou rappelle que sur les 14 dossiers de candidature soumis pour validation, 13 ont fait l'objet d'une validation par consensus, par contre pour ce qui est du dossier de candidature d'Ali Bongo Ondimba, les commissaires ont constaté comme en 2009, ce dernier a présenté un nouveau faux acte de naissance. Mieux, souligne François Ondo Edou, « René Aboghé Ella a, de manière uni-

latérale, accordé aux avocats de M. Ali Bongo Ondimba le privilège d'accéder au dossier de candidature, violant ainsi la règle de confidentialité qu'il a imposée à tous les autres candidats. Et s'agissant des 3000 lettres de contestations des citoyens électeurs, le président de la Cenap a, de manière unilatérale, refusé leur examen par l'assemblée plénière ».

Mais la partialité dont fait montre le président de la Cenap ne s'arrête pas là, rajoute le porte-parole de la coalition de l'opposition : « A l'effet d'assurer le succès coûte que coûte de son champion, le président de la Cenap est sorti de la position de neutralité exigée par sa fonction en votant en faveur de la validation de la candidature d'Ali Bongo Ondimba, alors que son dossier comporte un nouveau faux », s'indigne François Ondo Edou. De tels agissements, pour l'opposition, sont inqualifiables et altèrent, pour l'avenir, toute la crédibilité de la procédure électorale. D'où leur décision de lancer des mouvements de contesta-



L'unité tant recherchée est enfin là.

Après cette déclaration et devant le risque d'embrasement du pays, la tenue de la prochaine élection présidentielle est plus qu'hypothétique. Parce que poussés à l'extrême par le pouvoir, souvent accusés de mollesse par leurs partisans, les

membres de l'opposition viennent, par ce discours solennel, de prendre toutes leurs responsabilités. Il convient désormais au peuple de s'arrimer aux idéologies de leurs leaders. Et là, advienne que pourra ! ■

## Au détour du déroulement de l'élection présidentielle de 2016

# Le Congrès américain persiste et signe : la loi, rien que la loi !

## Auguste Bala

En janvier 2015, Cynthia Akuetteh, s'était prononcée sur l'élection présidentielle de 2016 au Gabon. Au cours d'une déclaration, l'ambassadeur américain avait rappelé un principe de bon sens en régime démocratique : « le respect des lois gabonaises et des normes internationales de transparence ». Le 12 juillet dernier, c'est le Congrès américain qui a adopté une résolution destinée au gouvernement gabonais qu'il exhorte à « l'organisation d'élections présidentielles ordonnées, pacifiques, libres et équitables, en août 2016, afin d'assurer la stabilité et la croissance à long terme du Gabon ».

La résolution n°821, défendue par les parlementaires américains Smith du New Jersey, M. Engel, M. Royce, et M. Meeke, rappelle